



VILLE
DE
PAULHAN
34230

Paulhan le 24-01-2024

CONSEIL MUNICIPAL du 5 Février 2024 à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu des décisions de Monsieur le Maire
- 1) Adhésion à un groupement de commande pour véhicules électriques et bornes de charge privées
- 2) Adoption d'une convention de mise à disposition de Philippe DUEZ
- 3) Géoparc terres d'Hérault
- 4) Cession de voirie – parcelle AB 549p
- 5) Mise à jour des annexes de la convention de mise à disposition des agents de la police municipale au bénéfice de la commune d'Aspiran au titre d'une police pluri communale
- 6) Adoption d'une convention de servitude de passage de canalisations publiques d'eaux usées/alimentation en eau potable avec la Communauté de Communes du Clermontais
- 7) Adoption du rapport d'activités 2022 du service de collecte des ordures ménagères
- 8) Adoption du rapport d'activités 2022 du service assainissement collectif
- 9) Adoption du rapport d'activités 2022 du service assainissement non collectif
- 10) Adoption du rapport d'activités 2022 du service eau
- 11) Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »
- 12) Modification du régime indemnitaire du personnel communal (hors RIFSEEP)
- 13) Cession de voirie – parcelle AB 927
- 14) Commune de Paulhan /Fédération des entreprises d'insertion d'Occitanie - Adoption d'un bail professionnel de droit commun
- 15) Maintien des bureaux de poste sur la commune : position de principe des élus communaux
- 16) Participation aux frais de fonctionnement de l'association – organisme gestionnaire du lycée privé agricole de la vallée de l'Hérault pour l'année 2023
- 17) Budget participatif – Modification du mode d'emploi
- 18) Adoption d'un protocole d'accord transactionnel
- 19) Adoption d'une promesse unilatérale de bail emphytéotique pour l'installation d'une centrale photovoltaïque
- 20) Adoption d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par l'association « Chœur et Piano d'Occitanie »
- 21) Débat d'orientation budgétaire – Commune



Le Maire : Claude VALERO